



UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE
SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

CERTIFICAT PROVISOIRE D'admission au Diplôme de Master II Professionnel de Gouvernance Locale et Développement Durable

Le Chef des Services Administratifs de l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques
de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis certifie que :

Monsieur.....**Serigne Saliou Mbacké EZAN**.....

Né le :**07 MARS 1993 à KAOLACK**.....

a obtenu à la date du **21 Avril 2017** devant l'Unité de Formation et de Recherche de
Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

LE DIPLÔME DE MASTER II PROFESSIONNEL DE GOUVERNANCE LOCALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Avec la Mention : **PASSABLE**

En foi de quoi, ce présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de
droit.

Fait à Saint-Louis, le.....**05 MAI 2017**.....

IL NE PEUT VOUS ETRE DELIVRE
QU'UN SEUL CERTIFICAT

*Veillez faire autant de copies qui vous seront
nécessaires et faites les certifier conformes par les autorités
habilitées*

Le Chef des Services Administratifs

